

Septembre

2010



Presse-Citro'N

Bulletin trimestriel de votre association de quartier

★ EDITO

Vie de Quartier

Créer une vie de quartier. Voilà pourquoi en 1992, j'ai créé l'association CCBV, votre association, notre association de quartier.

Dédiée particulièrement au Quartier Citroën-Boucicaut, elle participe activement aux travaux du Conseil de Quartier et particulièrement au sein de la commission de travail « Tranquillité Publique », comprenez par là l'évocation des nombreux sujets et situations d'insécurité rencontrés dans le quartier et qui sont encore beaucoup trop nombreux.

La Fragilité économique et financière de notre pays aujourd'hui atteint inévitablement, même si c'est de manière inégale, chacun d'entre nous.

Une association de quartier se doit donc encore plus qu'hier d'être à l'écoute et par ricochet votre porte parole, pour un « Mieux Vivre Ensemble ».

Soyez une source d'information, nous nous engageons auprès de vous d'être un véritable relai.

Bonne rentrée à tous.

Dominique BAUD
Présidente de CCBV



QUESTION DE SÉCURITÉ



Depuis notre vide-greniers du 5 juin dernier, des habitants du quartier ont exprimé leur inquiétude quant à la création de pistes cyclables dans le sens inverse de la circulation. Celles-ci sont matérialisées par de la peinture à même le sol dans des rues particulièrement étroites. Certaines intersections sont devenues de fait dangereuses, créant une confusion tant pour les cyclistes que pour les automobilistes.

Nous avons entendu le quartier, et vous proposerons une pétition que vous pourrez vous signer via internet ou nous retourner par courrier à compter du 17 septembre.

Nous la porterons auprès du Maire de Paris et compléterons notre dossier avec des photos particulièrement illustratives du danger potentiel. Nous ne voulons pas être des spectateurs inactifs d'un drame qui pourrait arriver demain dans notre quartier.

Notre seule préoccupation est la sécurité de Tous, dans un souci de cohabitation sereine des piétons, des cyclistes et des automobilistes. **DB**

TRIBUNE LIBRE ...

Ancienne usine de brosses dans les années 1930, rachetée suite à une faillite dans les années 1950 par la Ville de Paris pour «réaligner» la rue Cauchy, puis devenue cantine municipale, ce bâtiment à la façade typique de l'architecture industrielle du début du 20ème siècle est depuis le 1er novembre 2003, « la Maison des journalistes ».

Elle accueille des journalistes contraints de fuir leurs pays, qui y trouvent un toit, une chambre et une ambiance de travail.

Pour son directeur, Philippe SPINAU, qui a accepté de nous recevoir, ce fût une découverte du 15ème arrondissement et particulièrement de ce quartier calme et ouvert, mélangeant les catégories sociales, dans lequel ses résidents d'origine étrangère se sentent intégrés et bien accueillis par les riverains.

Implantée dans un bon environnement, notamment avec la proximité des médias et de sociétés de production, cette «Maison» interpelle. Est-ce une fac, un lieu cultuel, un atelier d'artistes, sont les questions des flâneurs.

Monsieur SPINAU nous indique que son établissement, qui entretient de bonnes relations avec la Mairie d'arrondissement, a abrité le 3 mai dernier la 20ème journée internationale pour la liberté de la presse, au cours de laquelle fut remis le Prix Albert Londres en présence du Ministre de la Culture, du Maire de Paris et de Monsieur Abdou Diouf, Président de la Francophonie. La rue Cauchy fermée à la circulation ce même jour, est devenu le «plus grand kiosque de France» puisque la Presse internationale, nationale et régionale y était vendue.

A cette occasion la Maison des journalistes a été ouverte aux habitants du quartier qui ont pu y découvrir une exposition de photographies et dessins sur le thème de la liberté de la presse. D'autres expositions ouvertes à tous auront lieu dans le hall. **PR**



NOUVEAU SUR LE QUARTIER

Amateurs de musique, Guillaume et Mélina ont ouvert, au 60 rue de bergers, « Tartines et Chocolats ». Des concerts sont organisés deux vendredis par mois à partir de 19h30. La programmation est consultable via facebook : facebook.com/Tartines et Chocolats. **JB**

LOTO CCBV : RECETTE POUR GAGNER

- Décidez de venir bien accompagné
 - Choisissez votre table dès votre entrée
 - Présentez vous aux organisateurs puis dirigez-vous vers les lots
 - Repérez l'objet tant convoité
 - Tirez au moins trois cartons gagnants (un coup de baguette devrait vous y aider)
 - Saupoudrez les de poudre de la fée clochette
 - Ne pas lachez le sac des yeux
 - Priez sans relâche pour que la main sorte les bons numéros
 - Ne vous démotivez jamais et restez concentré
- Surtout, gardez le sourire car ceci n'est qu'un jeu.

La gagnante des deux derniers lotos

MERCI

L'association CCBV remercie chaleureusement la brasserie l'As de Trèfle pour son accueil et ses pâtisseries à l'occasion du loto du 9 mai 2010.

Elle remercie également la crêperie Rozel (46 rue Balard), et Studio 20 (20 rue Cauchy) pour les lots qu'ils ont gracieusement offerts et qui pu être distribués aux gagnants.

Un banc d'honneur est donné au pressing Clean City (15 rue André Lefebvre) pour sa généreuse contribution. **JB**

Blog de l'association :

<http://ccbv.hautetfort.com>

LES RENDEZ-VOUS DU SECOND SEMESTRE



Visite

Les coulisses de la Tour Eiffel

Visite de 1h30 avec Conférencier

Samedi 4 décembre 2010 à 17h30

Au programme visite de la salle des machines d'origine, découverte de l'ancien bunker, tout sur l'édification et l'histoire d'un des monuments incontournables de Paris.

TARIFS :

- Adhérents : 15 €
- Non-adhérents : 19,90 € (Prix public Groupe)
- Enfants de moins de 12 ans : 13 €

Nombre de places limité à 20 personnes

Pour vous inscrire, envoyez votre chèque le 15 novembre au plus tard, sous réserve des places disponibles.



Vide-Greniers

Samedi 2 octobre 2010

de 9h00 à 18h00

Bulletin d'inscription disponible sur le blog ou par courrier sur demande

Loto d'automne

Dimanche 17 octobre 2010

à l'As de Trèfle de 15h00 à 18h00



**Assemblée Générale
de l'association
le 17 novembre 2010
à 19h30 à l'As de Trèfle**

COUPON D'ADHESION "Année 2010" (ou de renouvellement) A L'ASSOCIATION

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

E-mail (Bien lisible) :

Tél :

N° d'adhérent :

COTISATION ANNUELLE (année civile) - Simple : 20 Euro - Famille : 30 Euro

Expédier ce coupon rempli avec un chèque à CCBV - 25 rue Balard - 75015 PARIS